

L'honorable Sir *George E. Cartier* propose pour amendement que tous les mots après "que" soient retranchés, et qu'ils soient remplacés par les suivants : "les pétitions se plaignant de l'illégalité de l'élection de *Donald A. Smith*, éc., et *Pierre DeLoraine* éc., soient renvoyées aux comités des privilèges et élections, avec instruction de se réunir sans délai et faire rapport à la Chambre des mesures à adopter relativement aux dites pétitions, afin que les droits de toutes les parties concernées puissent être dûment sauvegardés."—Adopté sur division.

L'honorable Sir *Francis Hincks* présente la réponse à une adresse du 6 du courant, demandant un rapport indiquant le montant distribué en vertu de l'acte seigneurial à chaque municipalité d'après les états faits en 1864, le montant distribué d'après les états faits à venir jusqu'au 1er janvier 1871, le montant placé au crédit des diverses municipalités endettées envers le gouvernement pour des emprunts au fonds d'emprunt municipal, les raisons pour lesquelles des changements auraient été faits dans le mode de distribution.

Les résolutions adoptées en comité des subsides, le 4 du courant, sont rapportées, lues une et adoptées comme suit :

(a) CANAUX.

		<i>Canal Lachine—</i>	
	1.	Déversoir à la tête de Canal (somme à revoter).....	\$29,000 00
	2.	Canal couvert, rivière St. Pierre.....	13,000 00
			42,000 00
	3.	Déversoir de décharge à St. Gabriel.....	20,000 00
		<i>Canal Welland—</i>	
	4.	Approfondissement jusqu'au niveau du lac Erié (\$25,000 à re- voter.....	25,000 00
99	5.	Déversoir à Dunville (à revoter).....	18,000 00
	6.	Exhaussement des levées du canal au <i>Deep Cut</i>	200,000 00
	7.	Surveillance et dépenses contingentes.....	4,000 00
	8.	Agrandissement et creusement du havre, Port Dalhousie, (à revo- ter, \$10,000.....	20,000 00
	9.	do do do Port Colborne.....	20,000 00
			287,000 00
	10.	<i>Canal de Carillon et Grenville</i> (125,000 à revoter).....	275,000 00
			624,000 00

TRAVAUX ET EDIFICES PUBLICS.

Subvention des chemins de fer imputables aux provinces. \$ cts.

102½. Prolongement ouest, Nouveau-Brunswick..... 10,000 00

TRAVAUX ET EDIFICES PUBLICS IMPUTABLES SUR LE COMPTE DU REVENU.

		Glissoirs, estacades et travaux pour faciliter la descente des bois, savoir :—	
	103	1 Rivière St. Maurice, nouveaux travaux.....	\$10,000 00
		2 do do à l'embouchure.....	43,000 00
		3 do d'Ottawa.....	15,300 00
		4 do Dumoine.....	18,000 00
		5 Divers.....	15,000 00
			\$101,300 00
	104	Rivière St. Jean, N. B., Little Current et Devil's Nose, Lac Huron.....	6,000 00

Chemins et Ponts.

	105	1 Ponts, Portage du Fort.....	8,000 00
		2 Divers, pour être dépensé sur le chemin militaire de Métapédia seu- lement, s'il est nécessaire.....	5,000 00
			13,000 00
	106	Arpentages et inspection.....	25,000 00
	107	Arbitrages et adjudications.....	10,000 00
	108	Divers travaux pour lesquels il n'est pas autrement pourvu.....	10,000 00
	109	1 Loyers, réparations, meubles.....	45,000 00
		2 Chauffage des édifices, Ottawa.....	30,000 00
		3 Loyers, réparat., etc., maison de de la douane et autres édifices publics	15,000 00
			90,000 00